**Combien y a-t-il de personnes handicapés?**

Dans son examen de la prévalence du handicap aujourd’hui dans le monde, le Rapport mondial sur le handicap présente les estimations de la prévalence du handicap rapportées par les pays, et celles qui se basent sur les deux principales sources d’informations de l’OMS, à savoir l’en­quête sur la santé dans le monde menée en 2002-2004 pour ce qui concerne 59 pays, et l’étude sur la charge mondiale de morbidité dans sa version de 2004. Ces sources peuvent servir à examiner la prévalence du handicap, mais ne sont pas directement comparables entre elles, car elles ne recourent pas à la même approche pour estimer et mesurer le handicap.

L’OMS et la Banque Mondiale estiment à plus d’un milliard les personnes vivant avec un handicap, ce qui équivaut à environ 15% de la population mondiale. Parmi celles-ci, entre 110 millions (2,2%) et 190 millions (3,8%) d’adultes ont des difficultés fonctionnelles très importante.

Il n’existe pas à l’heure actuelle d’estimations fiables et représentatives, basées sur l’évaluation exacte du nombre d’enfants handicapés. Les estimations de la prévalence actuelle des enfants handicapés varient considérablement, en raison des différences de définitions et du large éventail de méthodes et d’instruments de mesure adoptés.

Plusieurs éléments contribuent à la baisse des estimations : les limites des recensements habituels et des enquêtes générales sur les ménages à déterminer le nombre d’enfants handicapés, l’absence de registres dans la plupart des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (PFR-PRI), et un accès limité à des services cliniques et de diagnostic qui soient appropriés sur le plan culturel. Par conséquence, de nombreux enfants handicapés ne peuvent être ni identifiés ni recevoir les services requis.

**Statistiques sur les personnes handicapées en Algérie :**

« L’Algérie compte environ 2 millions de personnes en situation de handicap, selon l'Office National des Statistiques. La même source précise que le handicap moteur est le plus important (44% des personnes en situation de handicap), suivi par le handicap lié à la compréhension et la communication (32%) et le handicap visuel (24%). En outre, l'analyse des causes des handicaps en Algérie révèle que 28,5% des cas sont des atteintes congénitales ou héréditaires, 16,7% des séquelles des accidents ou de blessures, 14,2% des maladies infectieuses, 12,5% des effets de vieillesse, 7,9% des violences psychologiques ou physiques et 2% des traumatismes d’accouchement. » (C.N.C.P.P.D.H, 2020).

Ces quelques chiffres montrent le nombre important que représente cette population au sein de la société.